

# Inclu'Pro Formation



## LADAPT Drôme-Ardèche

**4 actions de formation individualisées en Drôme, Ardèche et Isère, adaptées à la situation de handicap et au projet professionnel, à préparer, à construire, à valider.**

Secrétariat admissions : [incluproformation-26-07-38@ladapt.net](mailto:incluproformation-26-07-38@ladapt.net)

Vos interlocutrices : Béatrice Champeley : 06 12 85 94 30 / Schita Maronnier : 06 42 31 50 67

### OBJECTIFS

- Préparer la personne en situation de handicap, en amont de son parcours d'accès à l'emploi, accompagner la personne dans le maintien en emploi.



### TARIFS / FINANCEMENT

- L'intégralité des coûts de formation sont pris en charge par l'AGEFIPH
- Action 1 : 1846 €  
Action 2 : 2769 €  
Action 3 : 2373 €  
Action 4 : 2769 €

### CHIFFRES CLEFS

- 62 sessions en 2023 sur trois départements portées par les 6 organismes de formation de notre groupement.
- 204 personnes accompagnées par LADAPT en 2023.
- Taux de satisfaction : 98 %

### ■ PRÉ-REQUIS :

- Sans condition de diplôme
- La personne doit savoir comprendre, lire et écrire le français.

### ■ PUBLIC

- La personne doit être bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou en attente de l'être (RQTH, AAH, invalidité, etc.) et vouloir s'engager dans une démarche de reconversion professionnelle.

Elle peut être :

- En recherche d'emploi, inscrite ou non à Pôle emploi ;
- Salarié.e du secteur privé ou public et présentant un risque d'inaptitude à son poste ;
- Travailleur.se indépendant.e ou exploitant.e agricole ne pouvant plus exercer son activité du fait de sa situation de santé.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de personnes en situation de handicap.

### ■ CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Une fiche d'orientation doit être adressée par un prescripteur habilité (Pôle Emploi, Capemploi, Mission locale, MSA, CARSAT, Service de santé au travail, Centre de gestion, etc.) ;
- Le ou la salarié.e en arrêt du travail devra avoir obtenu l'accord de la Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle de l'Assurance Maladie ;
- Le ou la salarié.e en activité devra avoir obtenu l'accord de son employeur.

### ■ ÉQUIPE

- Une équipe dédiée : des chargées d'insertion / chargées de formation / psychologue du travail expérimentées en bilans de reconversion et techniques de recherche d'emploi ;
- Un appui auprès d'une équipe pluridisciplinaire médico-sociale ;
- Des méthodes pédagogiques basées sur la valorisation, la mutualisation, l'expérimentation et le partage.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

LADAPT DRÔME-ARDÈCHE - Inclu'Pro formation : 42 avenue des Langories - Bât. A - Plateau de Lautagne - 26000 VALENCE  
[incluproformation-26-07-38@ladapt.net](mailto:incluproformation-26-07-38@ladapt.net)

# Inclu'Pro Formation



## LADAPT Drôme-Ardèche

### NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



### AVEC LE SOUTIEN DE



### DÉROULEMENT

- Une information collective ;
- Un rendez-vous individuel pour contractualiser l'accompagnement ;
- Des modules de formation, en collectif ou semi collectif, en cohérence avec la situation et les besoins du stagiaire ;
- Des rendez-vous individuels (SAS) qui jalonnent l'action ;
- La formalisation en fin de parcours, des objectifs atteints et des objectifs à atteindre avec le plan d'actions approprié ;
- L'action se déroule à temps partiel sur une durée de 3 à 5 mois maximum ;
- Les modules se déroulent en présentiel et en distanciel.

### ÉVALUATION ET SUIVI POST-SESSION

- Un contrat d'engagement et un plan d'actions personnalisées, décidé avec le chargé d'insertion professionnelle, en début de parcours ;
- Un bilan intermédiaire pour modifier le parcours de formation si besoin ;
- Une synthèse en fin de parcours qui définit le plan d'actions à mettre en œuvre après la formation ;
- Un lien constant et régulier avec le prescripteur ;
- Un suivi à l'issue de la formation à 3 et 6 mois.

### PARCOURS SUR MESURE

**4 actions possibles**, en fonction de la situation, des besoins, des restrictions médicales, des capacités et des contraintes du stagiaire, sur une durée de 3 à 5 mois chacune.

**Action 1** : remise en mouvement, développement personnel :

- 7 modules de 3h à 35h selon les besoins ;
- Délai d'accès : 1 mois.

**Action 2** : élaboration, validation de projet professionnel :

- 11 modules de 3h à 86h (dont stages en entreprises) selon les besoins ;
- Délai d'accès : 1 mois.

**Action 3** : le numérique, les TICS, la bureautique :

- 5 modules de 7h à 84 h selon les besoins ;
- Délai d'accès : entrées / sorties permanentes possibles sur certains secteurs.

**Action 4** : préparatoire sectorielle pour mieux appréhender le marché du travail :

- 22 modules de 9h à 86 h (dont stages en entreprise) selon les besoins ;
- Délai d'accès : 4 mois.

Le SAS (rdv individuel) jalonne chaque action. Il permet d'individualiser et de personnaliser chaque parcours.

### SECTEURS D'INTERVENTION

Privas  
Aubenas  
Montélimar  
Crest  
Valence / Portes-lès-Valence  
Romans  
Annonay

Vienne  
Bourgoin-Jailleu  
La Côte Saint-André  
Grenoble  
Voiron  
Villefontaine

